

Contrat de Stage

entre

.....
(entreprise, autorité, institution, employeur)

.....
(représenté(e) par)

.....
(adresse)

et Madame/Monsieur

.....
(nom, prénom)

.....
(domicilié(e) à)

Étudiant(e) à l'Université de Brême,
Faculté 09 – Sciences Culturelles

.....
(filière d'études)

le contrat suivant va être conclu :

§ 1

Généralités

Le règlement intérieur de la faculté 09 de l'Université de Brême,
filiale constitue la base de ce contrat.

§ 2

Durée du contrat

L'étudiant(e) accomplit le stage du à dans le lieu de
stage, avec un volume de heures par semaine.

L'activité doit comprendre au moins jours / semaines.

§ 3

Tâches

Dans le cadre du stage Monsieur/Madame..... va être chargé(e) avec les tâches suivantes :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

§ 4

Responsabilités de l'employeur

1. L'employeur s'oblige à s'occuper de l'étudiant(e) et à lui permettre un aperçu dans les processus du travail de l'entreprise,
2. L'employeur nomme comme chargé(e) pour le support pendant le stage,
3. L'étudiant(e) aura la possibilité de compenser des temps d'absence éventuels.
4. Le/La chargé(e) (nommé(e) par l'employeur) signera le « Praktikumsbescheinigung » de l'Université de Brême, confirmant que l'étudiant(e) a bien réussi le stage. Au cas où le stage ne sera pas fait avec du succès, le/la professeur responsable ou le centre d'information de stage de la faculté doit être informé.
5. A la fin du stage l'étudiant(e) obtiendra de l'employeur un certificat de travail exposant la durée et les tâches, ainsi que les absences du travail.

§ 5

Responsabilités de l'étudiant(e)

1. L'étudiant(e) s'oblige à exécuter soigneusement toutes les tâches qui lui sont chargées dans le cadre du stage et de respecter les réglementations valides, notamment les règlements du travail, les instructions pour la prévention des accidents et le secret professionnel.
2. L'employeur doit être informé immédiatement en cas d'absence causé par maladie etc. En cas d'inaptitude au travail par suite de maladie une attestation médicale doit être présentée le troisième jour.
3. Il est recommandé de conclure une responsabilité civile.

§ 6

Remboursement et indemnité

L'étudiant(e) reçoit une bonification brute (unique ou mensuelle) de EURO.

§ 7

Mémoire de fin d'études

Pourvu que le mémoire de fin d'études soit écrit dans l'encadrement du stage, l'employeur doit donner la possibilité à l'étudiant(e) d'effectuer son travail dans un temps spécifique. Le sujet de ce mémoire doit être concerté par écrit avec le/la professeur responsable.

§ 8

Préservation d'assurance-accidents

La préservation obligatoire d'assurance-accidents s'appuie sur le Code de la Sécurité sociale. L'assureur responsable est l'association préventive des accidents de l'employeur.

§ 9

Résiliation du contrat

Le contrat peut être résilié sans observance du délai de préavis, d'une raison importante. En cas de cessation ou altération de l'objectif du stage le contrat peut être résilié par écrit dans un délai de quatre semaines.

§ 10

Entrée en vigueur

Le contrat prend effet avec la signature des deux parties contractantes.

.....
(lieu, date)

.....
(employeur)

.....
(étudiant(e))

Faculté 09 – Sciences Culturelles – Université de Brême,
Filière approuve le contrat de stage ci-dessus.
Professeur responsable / Centre d'information de stage
.....

Veillez signer les exemplaires en double.